

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

AUT 85 – REGION NOUVELLE AQUITAINE DU 19 AVRIL 2024

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années par l'Association des Usagers des Transports de VENDEE (AUT 85) pour le développement de la desserte Ter entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON, une délégation a rencontré ce jour 19 avril 2024, Monsieur Renaud LAGRAVE, vice-président de la région Nouvelle Aquitaine (infrastructures, Transports scolaires et Interurbains, Ter, Intermodalité, Fret, Ports, Aéroports).

Nous souhaitons cette rencontre afin de connaître la position de la région Nouvelle Aquitaine suite au départ « à la hussarde » de la région des Pays de La Loire de « l'Etude de mobilité LA ROCHELLE – LA ROCHE SUR YON ».

Pour le vice-président, il ne faut pas attendre de la région nouvelle aquitaine, un quelconque recours en justice. Il a pris acte de la décision après rencontre avec les responsables de la région des Pays de La Loire et ne peut pas imposer des choses sur un territoire qui n'est pas le sien.

Inutile d'attendre un Comité de Pilotage « Conclusif », « l'Etude SYSTRA » est terminée.

Il précise que cela n'empêche pas des développements pour la région Nouvelle Aquitaine au nord de LA ROCHELLE en lien avec le « Livre Blanc » du Pôle Métropolitain. Nous avons rappelé la particularité pour la gare de MARANS qui est dépendante de la zone « Seveso II » de l'usine SIMAFEX. Sur ce sujet, il semble que des choses pourraient évoluer. De quelle façon ?

Notre associations a dénoncé que les 155,5 Millions d'€, investis dans la construction de la voie unique avec l'argent du contribuable, ne profitent pas aux territoires ruraux tout comme le financement de l'étude SYSTRA payé avec l'argent public. Le Vice-Président renvoie la question sur le rôle des élus de la République (Députés, Sénateurs) et de leurs actions et interventions.

Nous avons remis notre proposition de desserte Ter à la région Nouvelle Aquitaine.

Pendant que nous étions sur le gaspillage d'argent public, nous avons aussi dénoncé le financement par la région, communautés d'agglomérations, etc, pour la mise en vitesse à 200 km/h entre LA ROCHELLE et NIORT alors que les trains circulent toujours aujourd'hui à 140 km/h. De plus, SNCF Réseau vient de démonter toutes les installations permettant de faire circuler les trains au-delà de 160 km/h. Par conséquent, nous avons demandé un relèvement de vitesse à 160 km/h entre ces deux agglomérations ce qui permettrait à la région de faire circuler ses Ter à leur vitesse maximum, de rentabiliser la nouvelle signalisation en place et diminuer pour les usagers, les temps de parcours.

Signalisation également, nous avons demandé où en était le projet de modernisation de la signalisation entre LA ROCHELLE et SAINTES. Rien à ce jour puisque le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) n'est pas encore signé. Nous avons insisté pour que les choses ne soient pas faites à minima concernant le nombre de cantons entre ROCHEFORT et SAINTES permettant ainsi un plan de desserte ambitieux.

Nous avons abordé la situation critique de la ligne THOUARS – BRESSUIRE - CHANTONNAY elle aussi située sur deux régions, Nouvelle Aquitaine et Pays de La Loire, tout comme LA ROCHELLE – LA ROCHE SUR YON. Rien de rassurant, coûts de rénovation très onéreux.

Le vice-président insiste sur le mauvais état général de l’infrastructure, fait référence à des lignes qui ont déjà été fermées sur sa région et de certaines qui pourraient l’être. Un débat a lieu sur le financement des infrastructures ferroviaires et le rôle joué par l’Etat qui dit les financer sans pour autant apporter de moyens financiers, préférant laisser à SNCF Réseau les dividendes réalisés plutôt qu’apporter de nouveaux moyens. Le Vice-président évoque l’appel d’offre sur les trains Intercités entre NANTES et BORDEAUX qui pourrait peut-être, selon lui, être un moyen de pression pour la rénovation de l’infrastructure.

Globalement, les coûts avancés par SNCF Réseau sont démesurés, la responsabilité avancée étant la situation mondiale (guerres Ukraine-Russie, Israël – Palestine) cela après le phénomène COVID, le coût des carburants, des matériaux, etc.

Pour autant, le vice-président admet qu’un quai, n’en déplaise à Monsieur ROCH BRANCOUR, ne coute pas 10 Millions d’€ et surtout pas en voie unique. Par contre, le coût d’un kilomètre de voie explose, par exemple le chantier de renouvellement de la voie unique NIORT-SAINTE (72 km) s’élève à 135 Millions d’€, un point de captage de courant pour recharger en ligne un Ter à batterie, 45 Millions d’€ !

Monsieur LAGRAVE a exprimé sa volonté d’ouvrir ou de ré-ouvrir certaines haltes sur son territoire là où cela sera possible au vue de celles qui ont été ouvertes et où l’on constate que la fréquentation des usagers explose. Il constate également que certaines haltes ne sont plus adaptées (éloignement de zone d’activité).

Nous avons rappelé que la mise en place des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) doit traiter avec la même détermination politique, les villes moyennes et les territoires ruraux afin d’y déployer les solutions adaptées pour garantir le droit à la mobilité qui figure dans la Loi d’Orientation des Mobilités de 2019.

➤ **Pour l’AUT 85, le combat n’est pas terminé, il doit s’amplifier si l’on veut gagner une Desserte Ter entre LA ROCHELLE et LA ROCHE SUR YON de qualité À l’égal des autres citoyens du Département de la VENDEE.**

➤ **Mobilisation aussi pour l’avenir de la ligne THOUARS – BRESSUIRE - CHANTONNAY Et du Train des Plages.**

Pour l’AUT 85 : COULAIS Marc ; COUTURIER Jean-Yves

BULLETIN D’ADHESION A L’AUT 85 :

NOM : **Prénom :**

Adresse :

A retourner à : Mr JUILLET Jean-Paul, Président de l’Association des Usagers des Transports de VENDEE (AUT85)

Adresse postale : 2 rue de l’aire l’ABBE, 85240 FOUSSAIS - PAYRE

Mail : jean-paul.juillet@orange.fr

N° téléphone : 02 51 51 41 71